COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

RÉOUVERTURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS ET RETOUR EN PRÉSENTIEL POUR LES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Sainte-Agathe-des-Monts, le 10 février 2022 – À la suite des assouplissements sanitaires annoncés par le gouvernement, les bureaux administratifs de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts rouvriront leurs portes pour accueillir les citoyens dès le lundi 14 décembre 2022. L'hôtel de ville, située au 50, rue Saint-Joseph sera donc ouverte au public entre 8h et 17h à partir de la semaine prochaine, de même que les bureaux de la division permis et inspection du Service de développement économique et de l'urbanisme, situés au 31, rue Principale Est, et les bureaux du garage municipal, situé au 42, rue Brissette.

Ces nouveaux assouplissements déclenchent à la fois le processus de retour au travail en présentiel pour tous les employés de la Ville. Toutefois, il est à noter que ce processus sera progressif puisque le télétravail est toujours tenu comme étant obligatoire par le gouvernement, et ce, jusqu'au 28 février 2022. Pour cette raison, le service à la clientèle sera assuré par environ 50 % du personnel en présentiel jusqu'à la fin du mois. Ainsi, pour les deux prochaines semaines, le travail sera délivré dans une formule mixte de présentiel et de télétravail.

Tous les citoyens et citoyennes désirant joindre les employés de la Ville pourront donc communiquer avec le service concerné via courriel, téléphone, ou en se présentant au bureau approprié dès lundi le 14 février. Nous sollicitons la collaboration habituelle de tous les citoyens qui privilégieront cette dernière formule afin que les équipes sur place puissent traiter les demandes dans le calme et le respect. Le port du masque est obligatoire dans tous les locaux municipaux.

Il est prévu que le travail en présentiel revienne à la normale pour tous les services de la Ville à partir du 28 février 2022.

SERVICES AUX CITOYENS MAINTENUS

Comme toujours, les services aux citoyens de nature autre qu'administrative continuent d'être rendus tout en s'adaptant aux ajustements apportés selon le calendrier d'ouverture du gouvernement du Québec. C'est ainsi que les services des patinoires extérieures, du sentier de marche sur le lac des Sables (lorsque la glace est suffisamment épaisse), des glissades des Petites Alpes, des opérations des usines et des stations de pompage, des opérations de déneigement et d'enlèvement de la neige, des réparations des bris d'aqueduc, d'égout et de chaussée, etc. continuent à être offerts sans modification.

50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
Tél.: 819 326-4595 Téléc.: 819 326-5425 info@vsadm.ca

CONSIGNES SANITAIRES TOUJOURS EN VIGUEUR À LA VILLE

Nous tenons à vous assurer que les mesures sanitaires sont toujours de mise à la Ville pour tous les visiteurs, mais aussi au sein de tout le personnel municipal. Cela inclut :

- l'exclusion des personnes symptomatiques qui ne peuvent être en télétravail;
- l'hygiène des mains;
- l'étiquette respiratoire;
- le nettoyage et la désinfection des surfaces;
- les mécanismes de distanciation sociale minimale de 2 mètres
- l'utilisation d'une barrière physique, notamment à l'accueil de l'hôtel de ville;
- le port du masque de qualité.

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts continuera bien évidemment de se tenir à jour et d'informer la population agathoise de tous changements qui touchent les services rendus et ses installations via ses plateformes numériques.

– 30 –

Information et source :
Laurie Michaud
Conseillère en communication
819-326-4595 poste 3215
michaud.laurie@vsadm.ca